

# L'Eglise compense les collectes

Entraide La contribution de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg pour des œuvres d'entraide s'élève à 53 000 francs.

L'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg (EERF) soutient les œuvres d'entraide à hauteur de 53 000 francs. Cette contribution extraordinaire, approuvée par le synode, correspond au montant des collectes des paroisses, qui n'ont pas été possibles en raison du semi-confinement, indique l'EERF dans un communiqué.

Le synode, parlement de l'Eglise réformée fribourgeoise, a par ailleurs approuvé les comptes 2019. Ils bouclent sur un bénéfice de 3500 francs, pour un total de charges de 2,4 millions de francs, alors que le budget prévoyait un déficit de 30 700 francs. Des dépenses extraordinaires de 106 000 francs sont comprises dans ce résultat. Le synode a notamment octroyé 30 000 francs pour l'achat d'un nouveau matériel pédagogique pour l'enseignement religieux. Durant le semi-confinement, les paroisses ont mis en œuvre différentes mesures pour garder un lien avec leurs membres. Certaines en ont profité pour revoir leurs activités et améliorer leur processus, relève le communiqué de l'EERF.

**Enfin, le synode** soutient la résolution de l'Eglise évangélique réformée de Suisse en faveur des réfugiés de Moria, en Grèce. Cette dernière estime que la Suisse doit accueillir une partie des personnes qui ont perdu leur toit après l'incendie du camp de réfugiés. THIBAUD GUIBAN